

Conseil scientifique de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Recommandation : Avis sur les recommandations de la mission Gillet

Madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Sylvie Retailleau a missionné en janvier 2023 M. Philippe Gillet pour former un groupe de travail voué à émettre des recommandations visant à renforcer et à simplifier l'écosystème national de la recherche [1]. Remis au printemps dernier, le rapport produit par cette équipe présente 14 propositions qui ont pour certaines interpellé. Après échanges, le Conseil Scientifique de l'INS2I souligne son inquiétude profonde quant à la transposition possible de ces recommandations dans les disciplines relevant du champ scientifique de l'INS2I.

Le Conseil Scientifique de l'INS2I souligne en particulier sa vive inquiétude quant au rôle d'agence de programme qui se verrait confié à certains organismes. Les agences envisagées ne manquent pas de rappeler les Alliances, dont le bilan en termes d'efficacité est plus que discutable concernant leurs rôles d'animation et de structuration du paysage des sciences et technologies du numérique. En sus de venir accroître le périmètre des missions des organismes, ces agences de programme vont complexifier davantage le paysage national et alourdir les dispositifs d'attribution des aides. Nous pensons que cette proposition ne contribuerait en rien à déconstruire le mille-feuille administratif mais serait au contraire de nature à le complexifier.

Les missions envisagées viendraient par ailleurs à nouveau en dégrèvement du temps consacré à la recherche pour les personnels des organismes concernés. Enfin, si ces agences de programmes thématiques devaient se voir pilotées par des organismes spécifiques, ce projet induirait une concurrence délétère sur le paysage national et conduirait à un morcellement thématique entre organismes et sites, globalement nocif pour la science à l'échelle du pays. Les recherches en Sciences Informatiques sont menées de front par divers organismes (EPST, EPIC, Universités) et l'affectation du pilotage d'une thématique englobante à un unique organisme aura des effets largement anticipables, dont notamment l'incitation à la course aux indicateurs au niveau des établissements. Le CNRS permet à l'échelle nationale de sortir de cette concurrence stérile, il faut veiller à ne pas installer un dispositif qui mènerait à l'épuisement et la déresponsabilisation des chercheurs et enseignants-chercheurs.

[1] <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/remise-du-rapport-de-la-mission-gillet-sur-l-ecosysteme-de-la-recherche-et-de-l-innovation-91274>

Gilles SASSATELLI
Président du Conseil scientifique de l'INS2I



Recommandation adoptée le 30 novembre 2023
Vote : 16 oui / 16 votants

Destinataires :

- Mme Élisabeth BORNE, Première ministre
- Mme Sylvie RETAILLEAU, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Stanislas GUERINI, ministre de la transformation et de la fonction publiques

Copie à:

- M. Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- M. Pierre SENELLART, président de la Section 6
- Mme Inbar FIJALKOW, présidente de la Section 7
- M. François PARCY, président de la CID51
- M. Yves GRANDVALET, président de la CID55
- Mme Sylvie BAUER, présidente de la commission permanente du conseil national des universités (CP-CNU)
- M. Manuel TUNON DE LARA, président de France Universités
- Mme Tania MARTINS VIEIRA, cheffe de cabinet, France Universités
- Mme Adeline NAZARENKO, directrice de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)
- M. Olivier COUTARD, président du Conseil scientifique du CNRS
- M. Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national (CPCN)
- Mme Christine ASSAIANTE, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du CoNRS (C3N)
- Mme Claudine GILBERT, présidente du CSI de l'Institut de physique (INP), M. Olivier DRAPIER, président du CSI de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3), M. Serge SIMOENS, président du CSI de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS), Mme Beatrice MARTICORENA, présidente du CSI de l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU), M. Olivier SANDRE, président du CSI de l'Institut de chimie (INC), Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, présidente du CSI de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS), M. Yaël GROSJEAN, président du CSI de l'Institut des sciences biologiques (INSB), M. Remi CARLES, président du CSI de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI), Mme Patricia GIBERT, présidente du CSI de l'Institut écologie et environnement (INEE)